# Élections des représentants de parents d’élèves (RPE)

Bonjour à tous !

Une seule liste et pourtant **VOTRE VOTE EST IMPORTANT !**

# Comment voter ?

**Vous pouvez voter**

* **par correspondance via le carnet de liaison de votre enfant**
* **par courrier**
* **aux permanences le vendredi 8 octobre 2021 à 8 :50, 13 :20 et 16 :20 à l’entrée de l’école élémentaire (côté parking).**

**Dans tous les cas, vous votez pour une liste ENTIERE !**

* **pas d’annotations**
* **pas de marques distinctives sur votre bulletin de vote,**

**sinon ce dernier sera considéré comme nul.**

# Pourquoi est-ce important de voter ?

**Les RPE vous représentent et votent au conseil de l’école (3 réunions par an). Ce conseil définit les horaires et l’organisation des classes, l’intégration des élèves handicapés, la restauration scolaire, les activités périscolaires, le règlement intérieur ou le projet d’école…**

**Plus il y a de votes, plus les RPE représentent les parents et plus leurs voix ont du poids. C’est important en cas de demandes d’ouvertures de classes demandées et refusées par l’académie, de fermetures de classe, de demandes auprès de la mairie pour agrandir le parking ou sécuriser les abords de l’école par exemple.**

Enfin , voici une petite photo pour vous permettre de mettre des visages sur nos noms et réciproquement : de droite à gauche,

* Inga, maman de Jules (CE1) et Charlotte (CP)
* Marion, maman de Maëlyne (MS) et Léonard (crèche)
* Gaëlle, maman de Isaac (CE1) et Sarah (MS)
* Adeline, maman de Maia (CP)
* Orianne, maman d’Ysild (CE2)



Vous pouvez nous contacter à l’adresse suivante conseilecole.lesblesenherbe@gmail.com ou bien sur notre page Facebook @rpe.lesblesenherbe